

Thème 1 Le XVIII^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions

Cours

1. L'expansion européenne au XVIII^e siècle

Une Europe puissante

En 1713, les traités d'Utrecht instaurent une paix relative en Europe. Les rivalités entre les États s'expriment alors par la conquête de territoires sur les autres continents. En agrandissant son empire colonial, l'**Angleterre** devient, à partir de 1763, la première puissance mondiale.



L'Europe connaît une période de croissance économique : l'agriculture et l'artisanat sont prospères. Les marchands cherchent de nouveaux débouchés pour les productions.

Ce dynamisme se traduit par l'augmentation de la population. Elle passe de 42 millions d'habitants à 145 millions en 1800.

L'âge d'or du négoce international

L'essor du grand commerce maritime international et de la traite se place dans la période 1665-1750 (la traite continue à connaître des niveaux élevés au cours des premières décennies du XIX^e siècle).

La mise en valeur des colonies en Amérique et dans les Antilles provoque une forte demande de produits européens comme les armes. En échange, les colonies fournissent à l'Europe de nouveaux produits comme le sucre.

Le commerce atlantique fait la fortune des négociants encouragés par les souverains européens. Vers l'Océan Indien, le commerce est aux mains des compagnies commerciales. **L'économie de plantation pour le sucre, le cacao, le café, le tabac connaît à la fin du XVIII^e siècle un essor considérable, aux Amériques et dans l'Océan Indien.**



Ce commerce mondial enrichit les régions littorales de l'Europe de l'Ouest. Les ports comme Londres ou Bordeaux exportent et redistribuent les produits coloniaux dans toute l'Europe. La majorité des échanges avec les colonies se fait par le commerce maritime « en droiture », qui ne comporte pas de traite : les navires partent alors avec des biens destinés à être vendus aux colonies et reviennent avec des denrées coloniales. Les bénéfices obtenus par ce commerce colonial sont plus importants en Angleterre qu'en France.

En France, l'enrichissement et le développement des ports de Nantes, Bordeaux, La Rochelle et Rouen profitent aux arrière-pays, mais les fragilisent aussi : **l'essor industriel, au XIX^e siècle, voit ainsi la France atlantique, liée au commerce colonial ancien, être largement dépassée par celle du Nord et de l'Est.** Il en va différemment de Marseille, qui écoule ses produits suivant l'axe du Rhône, mais ce port est plus tourné vers la Méditerranée et le Levant que vers les Amériques.

La traite atlantique et l'esclavage

La traite liée à la montée des échanges internationaux est un phénomène important qui engendre le **déplacement forcé d'au moins 11 millions de personnes.**



Les plantations des colonies demandent une main-**d'œuvre abondante**. Les négociants mettent alors en place la traite atlantique entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. La traite **s'intègre dans le circuit** particulier du commerce triangulaire (sans s'y limiter, il y aussi des liaisons directes du Brésil à l'Afrique). **Les navires partent vers l'Afrique pour y** échanger et acquérir des esclaves contre des articles manufacturés (qui ne sont pas forcément de la « pacotille ») et des matières premières, ils font **ensuite voile vers les Amériques ou vers les îles de l'Océan Indien avant de** revenir chargés de denrées coloniales.

L'esclavage en Afrique, antérieur à l'arrivée des Européens (pratiqué par les Arabes), **s'amplifie**. Ce phénomène de la traite négrière s'inscrit à la fois dans l'histoire longue de l'esclavage et dans celle du développement du commerce maritime international. La traite occidentale se superpose à une traite orientale plus ancienne qui a commencé au VII^e siècle, qui allait de l'Afrique sub-saharienne à l'Afrique du Nord et irriguait le monde musulman. La traite occidentale est liée à l'expansion européenne et commence dès le XV^e siècle avec le Portugal. **Plus de 6 millions d'esclaves noirs sont déportés en un siècle.**



En Amérique et aux Antilles, s'installent des sociétés inégalitaires et violentes. A Saint-Domingue, régie par le Code noir de 1685, les esclaves se révoltent en 1791.

En France, les « libéraux » (comme Turgot ou Dupont de Nemours) critiquent l'inhumanité de la traite. Ils mettent en question le bénéfice économique retiré par le royaume. Le commerce colonial profite-t-il **à l'ensemble du pays** ou n'est-il qu'une source de revenu de grands négociants ?

Vocabulaire

Armateur (un) : une personne qui finance l'équipement d'un navire marchand.

Bourgeoisie marchande (la) : elle va du grand commerçant en lien avec l'Amérique ou les comptoirs de l'océan Indien au marchand spécialisé dans le commerce des céréales, du vin ou des draps entre plusieurs régions, ou au marchand de luxe vendant draps de laine ou de soie, épices ou vaisselle précieuse à ses clients.

Commerce triangulaire : circuit commercial suivant un trajet de forme triangulaire dans l'océan Atlantique. Les marchands partent d'Europe, avec leurs navires remplis d'alcool, d'armes et de produits de faible valeur ; ils les échangent contre des esclaves en Afrique. Ils vont ensuite aux Antilles pour vendre les esclaves, puis reviennent en Europe avec des produits tropicaux (sucre, cacao, etc.).



Comptoir : établissement de commerce installé à l'étranger et correspondant à une escale maritime.

Économie de plantation : économie basée sur la production de cultures comme le sucre, café, coton... à l'aide d'une importante main-**d'œuvre constituée, jusqu'en 1848, d'esclaves.**

Esclavage : système dans lequel des êtres humains (les esclaves) sont la propriété d'autres (les maîtres) qui ont droit de vie et de mort sur eux.

Négociant (un) : **marchand qui fait du commerce en très grande quantité et à l'échelle internationale. Les** négociants forment un groupe puissant dans les grandes villes.

Plantation : grande exploitation agricole fondée sur la monoculture (canne à sucre, café...), où la main-**d'œuvre est** composée d'esclaves.

Traite négrière : **commerce de femmes et d'hommes africains noirs capturés puis vendus hors d'Afrique à des** propriétaires blancs esclavagistes.

2. L'Europe des Lumières

Les Lumières : un nouvel élan intellectuel



L'ouverture accrue sur le monde correspond à un progrès des connaissances.

Les Lumières bénéficient des grands progrès des connaissances scientifiques du XVIII^e siècle : l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, en même temps qu'elle diffuse de nouvelles idées, fait ainsi une synthèse des connaissances scientifiques et techniques disponibles. Au XVIII^e siècle, se manifeste un renouveau intellectuel européen. Des scientifiques comme Carl von Linné ou Buffon font de l'observation et de l'expérimentation l'origine de toute connaissance. Une nouvelle génération de philosophes comme Voltaire pose comme principe que la raison doit guider toute réflexion intellectuelle. Les récits de voyages révèlent l'existence d'autres sociétés. Ils nourrissent la réflexion des philosophes comme Montesquieu ou Diderot sur l'organisation politique et sociale de l'Europe.

Qu'il s'agisse de l'organisation du pouvoir, de la religion ou de l'économie, on cherche désormais avant tout ce qui est conforme à la raison.

Les Lumières et les autorités

Les philosophes des Lumières ont des relations complexes avec le pouvoir politique. Ils ne veulent pas en accepter les principes sans exercer leur libre pensée. Ils espèrent être influents par leurs idées. Ainsi, **Voltaire** est reçu par



Frédéric II de Prusse, despote éclairé. De son côté Diderot est reçu par Catherine II de Russie également despote éclairée.

Avec l'Église les conflits sont fréquents. Les Lumières ne contestent pas l'existence de Dieu, mais refusent d'accepter sans les questionner les croyances et le fonctionnement de l'Église. Celle-ci répond par la censure.

Les philosophes des Lumières remettent en cause les fondements de la monarchie absolue. Jean-Jacques Rousseau affirme que le peuple est souverain et Montesquieu admire le modèle anglais qui sépare les pouvoirs. Des femmes influentes comme la Marquise de Pompadour ou madame Geoffrin leur apportent un soutien politique et financier précieux.

En somme deux visions s'opposent dans la relation des Lumières et du pouvoir :

- comme Montesquieu, certains philosophes placent en face du pouvoir royal des contre-pouvoirs dominés par l'aristocratie ;
- d'autres, comme Diderot, jugent nécessaire de s'appuyer sur un pouvoir royal fort influencé par les philosophes : c'est ce que les historiens allemands du XIX^e siècle ont appelé le « despotisme éclairé ».



Les Lumières et la société

Les philosophes débattent entre eux au sein des salons (comme celui de madame Geoffrin) et, dans toute l'Europe, par une intense correspondance. Les académies comme la Royal Society de Londres (16660) et l'Académie royale des Sciences réorganisée en 1699, se multiplient. Les idées se diffusent grâce aux cafés littéraires, aux salons de lecture et aux bibliothèques qui se généralisent. En France, la presse écrite compte 80 titres en 1750, 250 en 1789.

Ces espaces publics où l'on apprend à penser par soi-même vont favoriser la formation progressive d'une opinion publique.

Avec la traite négrière c'est l'aspect humain qui pose question. Le débat commence au XVIII^e siècle : Montesquieu critique l'esclavage dans L'Esprit des Lois (1748), les quakers (« Société religieuse des Amis » est un mouvement religieux) des futurs États-Unis d'Amérique créent, dès 1775, la première société pour l'abolition de l'esclavage, exemple suivi en Angleterre en 1787 et en France en 1788. En 1791, a lieu la révolte des esclaves de Saint-Domingue.



Vocabulaire

Encyclopédie : ouvrage où l'on expose méthodiquement l'ensemble des connaissances universelles à un moment donné.

Lumières : courant de pensée européen du XVIII^e siècle, développé par des philosophes, des scientifiques et des artistes. Il met en avant les « lumières » de la raison, qui, par la connaissance et l'esprit critique, sont la condition du progrès et du bonheur des hommes.

Monarchie absolue (la) : régime politique dans lequel un seul homme, le roi, détient presque tous les pouvoirs.

Monarchie parlementaire : régime politique où le roi partage le pouvoir avec un parlement, c'est -à- dire une assemblée élue. Le plus souvent l'assemblée dispose du pouvoir législatif (faire les lois). Au XVIII^e siècle l'Angleterre est l'exemple le plus abouti de monarchie parlementaire.

Philosophe : intellectuel qui cherche à comprendre le monde par l'usage de la raison.

Salons : lieux de réunion souvent tenus par des femmes de la noblesse et de la bourgeoisie, où se retrouvent savants, philosophes, artistes pour échanger leurs idées.



Société d'ordre (une) : avant 1789 en France, la société est divisée en trois groupes, trois ordres. Le clergé et la noblesse forment environ 3% de la société. Ils concentrent la richesse et le pouvoir. Ils ont des privilèges, ils paient **moins d'impôts par exemple. Le reste de** la société est constitué du Tiers État à 97% qui va de la bourgeoisie aux paysans. Ils paient de nombreux impôts.

3. La Révolution française de 1789 à 1799

De la monarchie à la République

En France, Louis XVI ne parvient pas à mener à bien une indispensable réforme fiscale. La rupture entre les Français et la monarchie absolue éclate en 1789. En juin, lors des **états généraux à Versailles, une partie des députés s'oppose au roi en se proclamant Assemblée nationale. Durant l'été, la diffusion de la Révolution à Paris puis à tout le pays** précipite la fin de la monarchie absolue symbolisée par la prise de la Bastille le 14 juillet.

La monarchie constitutionnelle est un échec. **Les Français restent divisés sur le choix d'un mode de gouvernement. Le roi qui a tenté de fuir à l'étranger est emprisonné en 1792.**

En septembre, une nouvelle assemblée fonde la Première République. **Face aux contre-révolutionnaires, les Montagnards imposent une sanglante répression à partir**



de 1793, la Terreur. En 1794, le retour des républicains modérés ne permet pas de réconcilier les Français. Ces divisions favorisent le **coup d'État** du général Bonaparte, en novembre 1799.

Une France nouvelle

Dès 1789, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen affirme des valeurs comme la liberté et l'égalité. La souveraineté nationale s'exprime en 1792 par la première élection au suffrage universel masculin.

Avec la création des départements et la suppression des douanes intérieures, le **territoire est restructuré pour renforcer l'unité nationale.**

La société est révolutionnée par des réformes au profit de la bourgeoisie. Ainsi, les biens du clergé sont confisqués et revendus aux bourgeois aisés.

L'expansion de la Révolution en Europe

En 1789, une partie des peuples européens, soumise à des princes autoritaires, accueille avec enthousiasme la Révolution française. Après l'exécution de Louis XVI en 1793, les



souverains européens, redoutant la diffusion des idées révolutionnaires, attaquent la France. La République, grâce à la levée en masse, repousse les armées des États hostiles puis, comme en Italie, impose sa domination.

4. L'échec d'une Europe conquise et révolutionnée par la France (1799-1815)

Le retour d'un régime monarchique

Pour Bonaparte, seul un pouvoir politique fort peut redresser la France. Il transforme la République en Consulat et limite la souveraineté nationale. En 1804, Bonaparte devient Napoléon 1^{er}, empereur aux larges pouvoirs.

Des réformes sociales visent à rétablir la cohésion nationale. Le Code civil de 1804 s'appuie sur les valeurs traditionnelles de la famille et de la propriété mais confirme de nombreux acquis révolutionnaires comme **l'égalité civile**. Les premières années, la prospérité économique, soutenue par des réformes comme la création du franc germinal en 1803, lui assure l'adhésion populaire.



Une Europe nouvelle

A partir de 1803, **des guerres permanentes conduisent la France à dominer l'Europe**. Son territoire est agrandi par des annexions. Elle contrôle de nombreux États dirigés par la famille Bonaparte et des princes alliés. Des traités de paix sont signés avec les puissances rivales comme la Russie.

La France diffuse les idées de la Révolution **française dans toute l'Europe**. De nouvelles constitutions font disparaître les principes d'Ancien Régime. Ces bouleversements qui révolutionnent les sociétés européennes sont, dans un premier temps, bien accueillis. **En 1807, la France est l'apogée de son rayonnement politique en Europe.**

Les résistances nationales

La domination française fait peser de nombreuses contraintes, comme les impôts et les pillages, sur les territoires dominés. La France exige aussi toujours plus de soldats pour ses armées. **Les résistances se généralisent**. Goya en Espagne et Fichte en Allemagne dénoncent la tyrannie de Napoléon et témoignent de la **naissance de sentiments nationaux**.



Les défaites militaires, comme à Leipzig en 1813, précipitent **l'échec de Napoléon. L'empire s'écroule en 1815.**

Vocabulaire

Cahiers de doléances : cahiers rédigés à l'occasion de la convocation des États généraux pour faire connaître au roi les sentiments et les attentes des Français.

Constitution : loi suprême qui définit l'organisation des pouvoirs législatif (faire la loi), exécutif (faire exécuter les lois) et judiciaire (appliquer la loi).

Consulat : régime républicain établi par la constitution de 1799 après le coup d'État du 9 novembre 1799.

États généraux : assemblée des représentants des trois ordres convoquée par le roi pour régler ses difficultés financières. Elle n'a pas été convoquée depuis 1614. Lors du vote, chaque ordre dispose d'une voix.

Girondins : députés républicains modérés.

Monarchie constitutionnelle : régime politique dans lequel le pouvoir du roi est défini et limité par la Constitution.

Montagnards : députés républicains siégeant à gauche, sur les gradins les plus hauts de la Convention. Ils sont sensibles aux attentes du peuple et s'appuient sur les Sans-culottes.



République : régime politique où le pouvoir est exercé par des représentants désignés par le peuple. Les citoyens y participent en votant et peuvent se présenter aux élections.

Sans-culottes : nom donné aux révolutionnaires issus du peuple parisien, qui ne portent pas la culotte comme les aristocrates ou les bourgeois, mais le pantalon.

Société d'ordres : groupes sociaux qui composent la société d'Ancien Régime, avant la Révolution française. Il y a deux ordres privilégiés, le clergé et la noblesse, qui ne paient pas l'impôt au roi, et un ordre non privilégié, le tiers état, composé des bourgeois, du peuple des villes, des paysans, qui paient l'impôt au roi.

Suffrage censitaire : droit de vote réservé aux citoyens qui paient un certain montant d'impôt.

Terreur : politique adoptée par le Comité de salut public suspendant toutes les libertés afin d'éliminer les « ennemis de la nation ».

Repères historiques importants

- Années 1670 – années 1750 : essor de la traite
- 1751-1772 : parution de L'Encyclopédie



- Fin XVIII^e siècle : apogée de la traite
- 1789 : début de la Révolution française
- 1799-1814/1815 : Napoléon Bonaparte au pouvoir

